

*Article 31 du Règlement***L'ANALPHABÉTISME**

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Monsieur le Président, aujourd'hui a lieu le lancement du Voyage du livre, que parraine le mouvement canadien pour l'alphabétisation. Le représentant de la Colombie-Britannique est Larry Loyie, un autochtone qui a suivi les programmes d'alphabétisation du Centre Carnegie, dans Vancouver-Est.

Il y a deux ans, Larry était un illettré fonctionnel. Cet homme persévérant est aujourd'hui écrivain et il aide les autres. Le ministre a déclaré ce matin que plus de quatre millions de Canadiens étaient des illettrés fonctionnels. Ce gaspillage de ressources a de lourdes conséquences personnelles, sociales et économiques. Pourtant, les programmes d'alphabétisation à Vancouver, et ailleurs je suppose, ne peuvent accueillir que 2 p. 100 des illettrés. Les besoins des immigrants en matière de langue et d'alphabétisation sont négligés.

Je demande au ministre d'assurer le financement permanent des programmes d'alphabétisation pour que l'Année internationale de l'alphabétisation serve à quelque chose et que le Canada bénéficie de l'enrichissement de ses citoyens.

\* \* \*

[Français]

**LE MINISTÈRE**

**M. Guy Saint-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, le milieu sportif est profondément attristé de la démission de l'honorable Jean Charest, qualifié à juste titre de meilleur ministre des sports que le Canada a eu. Aux Jeux de Saskatoon, comme aux Jeux du Québec à Val-d'Or, j'ai pu constater combien l'honorable Jean Charest, député de Sherbrooke, était simple et humain avec les athlètes et les organisateurs qui l'approchaient pour s'entretenir avec lui.

Sur la scène internationale, l'honorable Jean Charest aura également laissé une marque d'excellence, tant par sa position sur le dopage des athlètes que lorsqu'il a vigoureusement défendu la politique sportive canadienne aux Jeux de la francophonie. Il avait aussi d'autres projets qui lui tenaient à coeur, tels que la situation des jeunes décrocheurs du niveau secondaire au Canada et l'intégration des personnes handicapées aux Jeux du Commonwealth.

Monsieur le Président, tout ce qui précède nous oblige à le voir quitter son poste de ministre avec de grands regrets.

[Traduction]

**LES PÊCHES**

**Mme Coline Campbell (South West Nova):** Monsieur le Président, hier, le ministre des Pêches et des Océans a montré, encore une fois, qu'il ne comprenait rien aux pêches. En parlant de la limite de 200 milles, il a dit que cette zone nous était confiée.

Selon le droit international de la mer, le Canada a un droit absolu de gestion à l'intérieur de la zone économique exclusive de 200 milles. De plus, le droit de pêcher les stocks excédentaires que les étrangers ont obtenu par convention est assujéti à notre contrôle et à notre réglementation.

En somme, c'est le contraire de ce que dit le ministre. C'est nous qui confions nos stocks excédentaires aux pêcheurs étrangers, et seulement après avoir déterminé que ce n'est pas contraire aux intérêts des Canadiens. À l'intérieur de la zone de 200 milles, notre autorité est incontestée et illimitée. Elle ne nous est pas confiée.

Le ministre a-t-il oublié que nous avons fait nôtre la zone de 200 milles parce qu'il était évident que nous ne pouvions pas compter sur les étrangers pour assurer le développement durable de nos pêches? Peut-être que non, après tout. Peut-être annonçait-il un important changement de politique. Le gouvernement a peut-être décidé que ce sont les étrangers qui ont eu la bonté de nous donner le droit de pêcher dans notre zone de 200 milles.

Au fait, cela explique peut-être largement ce que le gouvernement a fait au Canada atlantique ces derniers mois. Le ministre aurait-il l'obligance de prévenir la Chambre la prochaine fois qu'il aura l'intention de faire une déclaration aussi importante pour la côte est. Nous pourrions peut-être le balancer par-dessus bord à la limite de 12 milles et lui montrer que c'est un navire canadien qui devrait lui porter secours.

\* \* \*

**LE NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE**

**M. Felix Holtmann (Portage-Interlake):** Monsieur le Président, hier soir et ce matin encore, les néo-démocrates ont manifesté un mépris total à l'endroit de la Chambre et de son président.

Il intéressera les Canadiens d'apprendre que les néo-démocrates n'ont pas le courage de faire valoir leur position. Les Canadiens doivent savoir que les néo-démocrates tournent en dérision le rôle de la Chambre. Les jeux auxquels ils jouent ici sont dignes de Passe-Partout. Les néo-démocrates ont prouvé encore une fois qu'ils ne respectent pas le moindre de leurs propres principes.